mes d'eau. Par conséquent, il faudra dans le second cas, une circulation d'air huit fois moins considérable pour entraîner la même proportion d'humidité.

D'après ce qui précède, MM. Pierron et Dehaître placent la machine à sécher dans une chambre chauffée à 60 degrés centigrades. Non seulement le volume d'air utile à l'opération est sensiblement réduit, mais la force ascensionnelle de l'air chaud (incomplètement saturé) active l'évaporation sur les deux faces du tissu et donne la possibilité de doubler la production avec un nombre moindre de cylindres.

Tissus tricot à trame fixe par MM. Roux et Cie. — Le métier décrit en vue de la fabrication de cet article se distingue tout d'abord des autres métiers rectilignes par l'emploi d'un mécanisme qui permet le passage d'un fil de trame entre deux barres portant, chacune, une rangée de « passettes ». (Ces barres sont actionnées par deux disques indépendants, munis de touches qui peuvent saillir à la périphérie suivant le dessin adopté).

Le fil de trame inextensible, destiné à corriger la trop grande élasticité du tissu à mailles, est alternativement dirigé de droite à gauche et inversement, par l'intermédiaire d'un organe dénommé « jeteur ». Le va-et-vient régulier du jeteur est produit par une came agissant sur un levier oscillant, qui actionne, à son tour, une crémaillère horizontale ; ladite crémaillère, en allant et venant imprime un mouvement circulaire à un pignon calé sur l'axe du tambour à gorge et, par l'intermédiaire de ce tambour, à une corde sans fin attaché aux bords opposés du chariot-jeteur.

Enfin, la structure des aiguilles a été étudiée pour éviter que le fonctionnement des passettes puisse entraîner la rupture des fils.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Voici l'exposé des motifs du projet de loi portant approbation d'une convention entre l'Etat et la ville de Roubaix (Nord) pour la construction des bâtiments de l'École Nationale des Arts industriels, dont la création a été autorisée par la loi du 5 août 1881 :

Messieurs,

Le 5 juillet 1881, nous avons eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi qui avait pour objet la création à Roubaix d'une Ecole nationale d'Arts industriels, et par lequel le gouvernement demandant l'autorisation de faire établir les plans et devis des bâtiments à édifier pour être affectés au service de la nouvelle institution.

Ce projet de loi, qui a été adopté par la Chambre des députés, dans la séance du 23 juillet 1881, par le Sénat dans sa séance du 28 du même mois, et qui a été sanctionné par décret présidentiel en date du 5 août suivant, était précédé d'un exposé des motifs qu'il nous parait utile de remettre sous vos yeux, à cause du temps qui s'est écoulé depuis lors et afin de vous rappeler les considérations économiques qui nous avaient amenés à vous proposer cette création. L'exposé des motifs dont il s'agit était ainsi conçu :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous proposer la création, à Roubaix, d'une Ecole nationale des Arts industriels qui comprendrait un musée et une bibliothèque des beaux-arts et des arts industriels d'une part, et d'autre part une école de dessin, de tissage, de teinture et de tapisserie.

Le projet que nous vous présentons s'appuie sur des considérations d'un ordre général.

Vous savez, Messieurs, quel est le caractère particulier de l'importante industrie roubaisienne, dont l'origine remonte au XVe siècle. Il faut de véritables artistes pour dessiner avec goût ces originales compositions, pour grouper avec intelligence ces tons variés qui assurent le succès des tissus fabriqués. Il faut aussi d'habiles ouvriers pour interpréter et exécuter ces gracieuses combinaisons et y ajouter le charme d'une parfaite exécution.

Vous connaissez aussi, Messieurs, l'énergie déployé de tout temps par les manufacturiers de cette région pour maintenir la supériorité de leurs productions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Dès le commencement du XVIIe siècle, la fabrication avait déjà atteint un tel degré de perfectionnement, que l'Angleterre parvenait difficilement à faire accepter ses produits similaires.

En 1771, on comptait à Roubaix 40.500 personnes employées à la fabrication annuelle de 38.000 pièces. Les débouchés de ces tissus étaient, outre l'intérieur, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et l'Amérique.

Durant les guerres de l'Indépendance, les Etats-Unis en achetèrent beaucoup, mais ils retournèrent aux étoffes anglaises après la paix.

Vers le *commencement de notre siècle, les manufacturiers* durent abandonner momentanément les fabrications qui avaient été la richesse du pays et chercher dans l'introduction récente et le perfectionnement de la filature de coton, l'aliment que leur refusait la draperie. On ne peut donner trop d'éloges à l'ingénieuse activité avec laquelle ils s'étudièrent à varier et a *perfectionner cette nouvelle industrie.* Ils purent ainsi conserver leur influence sur les marchés étrangers, notamment de l'Italie, de l'Espagne, de la Belgique, des Iles et de l'Amérique.

En 1830, les 11.000 tisserands qu'occupaient les fabriques produisirent 149.255 pièces ; mais les années suivantes furent désastreuses. Les magasins s'encombrèrent, il fallut vendre à grande perte.

Au lieu de se décourager, les manufacturiers se raidirent contre la mauvaise fortune.

Ils sentirent que, pour soutenir leur prépondérance dans la carrière ou ils se trouvaient irrévocablement engagés, il leur fallait offrir, sans relâche, de nouveaux aliments à ce besoin insatiable de nouveautés qu'ils avaient eux-mêmes fait naitre.

Le coton ne réussissait plus ; ils se retournèrent vers la laine, qui reprit, vers les premiers mois de 1832, la place qu'elle avait si longtemps occupée avec honneur. Des métiers à la Jacquart la marièrent a la soie. Les damassés pour meubles et tentures se répandirent dans les classes aisées.

Si quelque chose peut donner une idée de la puissance *industrielle de cette région de l'importance de* ses ressources, du génie de ses habitants, c'est l'histoire de la fabrique de Roubaix depuis cette époque :

318,693 pièces d'étoffe étaient alors fabriquées annuellement. Outre 52 filatures de coton et 8 de laine, on comptait 50,000 ouvriers, 144 fabricants, 15 teinturiers, 7 appréteurs ; 32 machines à vapeur suppléaient à l'idsuffisance de la main-d'œuvre.

Jusqu'à ce moment, l'industrie roubaisienne s'était attachée à reproduire les tissus riches créés à Paris et à Rouen ; elle les appropriait merveilleusement à la consommation des masses, tout en leur conservant leur aspect primitif de bon goût.

Depuis, la production roubaisienne a changé. Les tissus riches crées sur place ou imités ont pris une large place. Le rapport de l'Exposition universelle de 1855 *constate déjà cette heureuse transformation.*

Voici un extrait du procès-verbal de la commission spéciale des récompenses :

« La ville de Roubaix vient de se placer au premier rang parmi celles ou l'esprit d'initiative et de création est le plus développé, Elle montre avec orgueil aux étrangers une foule de créations de bon goût et vient, pour ainsi dire, se placer à coté de cette fabrique parisienne qui, dans les tissus mélangés n'a pas de rivale au monde.

« Indépendamment de la masse ouvrière domiciliée dans la ville, son tissage occupe au dehors, jusqu'à 80 kilomètres de distance, un très grand nombre d'ouvriers de la campagne travaillant en famille, unissant au besoin le travail agricole à l'industrie, vivant à peu de frais et dans les conditions les plus salubres. On peut porter à 80.000 le nombre des ouvriers employés dans l'industrie roubaisienne.

« L'importance, la perfection et la grande variété des produits exposés par cette ville industrieuse, attestent un progrès réel que le Jury s'empresse de constater en décernant à la Chambre de Commerce de Roubaix une grande médaille d'honneur. »

La production annuelle s'élevait à 180 millions.

Les traités de 1860 donnèrent une nouvelle impulsion aux productions de cette région.

Il fallut redoubler d'énergie pour lutter contre les anglais. Les manufacturiers firent preuve d'un esprit de solidarité qui leur permit de sortir encore une fois victorieux du combat engagé sur le terrain des nouveaux traités. Dès l'exposition universelle de Londres, en 1862, des exposants déclaraient que leurs productions *n'avaient subi aucune dépréciation du traité de* commerce avec l'Angleterre, leurs étoffes pour meubles n'ayant pas rencontré de concurrence sérieuse dans ce pays.

Vous avez encore présentes à la mémoire, Messieurs, les deux grandes expositions universelles de 1867 et de 1878. Vous y avez remarqué les développements considérables et la prospérité toujours croissante de l'industrie roubaisienne.

On a appelé Roubaix le « Manchester de la France » Nulle part, en effet, il n'existe un foyer industriel plus ardent plus progressif, qui embrasse autant d'articles divers. Le tissage roubaisien crée, invente sans relâche et ce qu'il n'invente pas il l'imite avec une merveilleuse perfection.

Le dernier recensement de 1879 atteste l'accroissement régulier de la *population ouvrière atttachée à* cette industrie. On estime à 100.000 le chiffre des ouvriers employés actuellement.

Roubaix voit également augmenter le chiffre de ses exportations : cependant il subit en ce moment sur les marchés une crise résultant de grèves.

Mais l'exemple des luttes antérieures, de l'énergie avec laquelle les industriels ont su résister à des moments plus difficiles, soit en améliorant les moyens de production, soit en renouvelant immédiatement le matériel, permettent d'espérer, dans un avenir prochain, de nouveaux élements de succès à l'intérieur et à l'extérieur.

Une amélioration se fait déjà sentir vers le développement de la production la plus artistique de cette région. Les tapisseries, les riches tissus d'ameublement, qui avait déjà fixé *l'attention de la Commission* de l'exposition universelle de 1855, ont pris un développement considérable. Ils sont aujourd'hui une des principales ressources du pays, La nature même de cette producton artistique, le goût exquis qui doit présider à l'exécution de ses moindres œuvres, conviennent essentiellement au caractère de notre génie national.

En perfectionnant sans cesse, nous sommes certains de conserver sur ce terrain toute notre prépondérance à l'étranger. Encore quelques efforts et nous verrons peut-être renaître, avec un caractère moderne, cette florissante industrie de tapisseries qui a fait la réputation et la gloire des fabriques d'Arras.

L'industrie roubaisienne, Messieurs, a d'ailleurs adopté, depuis quelques années, le plus puissant *moyen de succès. Elle a compris qu'elle ne pouvait* conserver sa supériorité à l'étranger que par l'instruction de la classe ouvrière.

Elle s'est inspirée des nombreuses écoles fondées en Belgique, en Hollande, en Angleterre, dans le Lancashire et le Yorshkire, notamment à Leeds, Reighley, à Bradford.

Cette dernière cité, la grande et riche rivale de Roubaix vient de faire construire une vaste institution *pour l'éducation de ses ouvriers.* Le consul américain à Bradford, dans un rapport récent qu'il vient de publier, fait le plus grand éloge des efforts considérables tentés en Angleterre pour le progrès de l'enseignement technique dans les industries textiles ; il estime qu'il n'y a pas de question plus vitale pour un pays qui veut se maintenir à la tête dans le commerce et les *manufactures. Il donne une description* complète de l'étendue et des travaux de l'école de Bradford qui, dit-il, sera prochainement la plus grande et la meilleure école de l'Angleterre.

L'auteur ajoute : « Les manufacturies savent maintenant que leurs plus heureux rivaux sont dans les pays ou les localités où l'éducarion technique a été amenée au point le plus élevé ; aussi les écoles s'organisent-elles partout, en Angleterre, au milieu des sombres apparences du moment dans la lutte de Bradfsrd et qu'ainsi la partie est loin d'être perdue. »

Dans ce généreux mouvement, qui assure le développement de l'instruction des classes ouvrières, la ville de Roubaix, qui avait l'avance, il y a quelques années, elle a consacré *une somme totale* de 3,086,059 faancs à ses écoles d'enseignement général, et 359,529 francs à ses cours spéciaux et d'applications.

Ces derniers cours ne comprenaient d'abord que l'étude classique du dessin. Peu à peu, les études de chimie, de physique, de mécanique, de chauffage, de tissage, de teinture, etc. y ont été ajouté.

Nous publierons la fin dans notre prochain numéro.

La falsification du beurre. — A propos de notre article d'avant-hier, un homme compétent nous adresse la note suivante sur la qualité du beurre qui se vend journellement dans nos marchés.

La margarine vient de la graisse de bœuf. Après plusieurs lavages, la graisse est hachée en menus morceaux afin de désagréger les tissus et de permettre à l'huile qu'elle contient, de s'échapper à une température donnant toujours aux graisses animales une odeur âcre. Cette huile a une couleur ambrée et une saveur douce ; en refroidissant elle forme une graisse qui roussit moins que le beurre véritable. On la traite avec du lait mélangé d'une petite quantité de rocou pour donner la couleur jaune et on obtient un beurre factice qui ressemble à s'y méprendre au beurre naturel. Bien préparée, la margarite est souvent supérieure aux beurres médiocres qui encombrent les marchés ; si on la vendait sur son nom elles rendrait certainement de grands service aux ménages pauvres qui se la procureraient à bon marché.

Mais nous n'apprendrons rien au lecteur en disant que la quantité de *margarine qui se vend comme* margarine à Roubaix est à peu près nulle ; elle se vend mêlée de beurre, ce qui constitue une tromperie sur la nature de la marchandise et donne des profits illicites énormes au marchand. Le plus grand mal n'est pas là encore, il est dans le peu de conscience avec laquelle opèrent la plupart des usines. Au lieu de graisse de première qualité, elles emploient des suifs de toute provenance et cherchent naturellement avant tout le bon marché, c'est à dire les mauvaises qualités.

La Hollande est la grande fournisseuse de margarine de l'Enrope ; il en sort des bateaux entiers pour la Flandre, l'Artois, la Picardie et la Normandie, d'où, après l'avoir mélangée, les falcificateurs la renvoient sur les grands centres de consommation du Nord de la France, comme beurre normand ou flamand.

Sur 62 échantillons analysés dernièrement au laboratoire de Paris, 11 seulement ont été tronvés purs, 25 étaient passables et 26 mauvais.

Les colorations artificielles dénoncent aisément les beurres falsifiés.

Prenez une qualité de beurre quelconque, agitez quelque temps avec de l'alcool faible, décantez et évaporez. Si le beurre a été coloré avec du curcuma, le résidu que vous aurez obtenu deviendra jaune foncé par l'addition de quelques gouttes d'amoniaque et rouge brun si vous y ajoutez de l'acide chlorydrique. Si c'est du rocou, le résidu sera rouge brun et bleuira sous l'action de l'acide sulfurique concentré. Si c'est du safran, le sous acétate de plomb donnera un orangé.

Si, après demain, mardi ou samedi prochain, on veut faire une vérification des divers beurres exposés en vente à notre halle centrale, plus d'une contravention serait faite... Mais il faudrait que cette vérification fût faite par des hommes compétents.

Notre honorable député, M. Auguste Lepoutre, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère.

Mme veuve A. Lepoutre est morte hier, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ecole nationale de musique. — Un arrêté préfectoral en date du 7 janvier, vient de nommer trois nouveaux professeurs à l'école nationale de Musique.

M. Alfred Bondues est chargé de la classe de flûte, en remplacement de M. Knorr décédé. — Mme Dugem-Letillier est nommée professeur de la deuxième classe de solfège, en remplacement de Mme Seynaeve-Vugk, démissionnaire. — M. Arthur Turbelin est chargée d'une deuxième classe de violon (emploi nouveau).

La Grande-Harmonie a donné, dimanche matin, à onze heures et demie, la sérénade d'usage aux deux nouveaux chevaliers de la Légion d'Honneur, MM. A. Harinckouck et Léon Allart.

Une audacieuse agression a eu lieu samedi soir, à 7 h. 1/2, dans la rue Jacquart. Une jeune fille de 14 ans, Marie Devos, qui passait en compagnie de son père, a été soudainement assaillie par un individu qui lui a enlevé son porte-monnaie et a pris la *fuite* avant que M. Devos ait eu le temps d'intervenir. Le porte-monnaie volé contenait 5 fr. 50.

Toujours les expulsés qui reviennent. — Aujourd'hui c'est une jeune ouvriére soigneuse, domiciliée à Mouscron, Charlotte Wanderstrater, chassée de France après une condamnation pour vol, reprise une première fois pour être rentrée indûment à Roubaix et qui vient ne se faire reprendre de nouveau. La France est donc un aimant pour ces gens-là !

La fille Elisa Delplanke, bambrocheuse, a été arrêtée pour vol d'une chaine en argent, appartenant à une jeune soigneuse de la rue Bernard.

Dans la nuit de dimanche à Lundi, des inconnus se sont amusés à renverser l'un des candélabres de la rue de l'Ouest. On recherche les auteurs de cette mauvaise farce.

Ils sont parfois très-plaisants, ces braves pochards ; ils leur prend des idées si drolatiques qu'on ne sait vraiment où ils vont les chercher. Dimanche soir, vers onze heures, un de nos amis, revenant du Grand-Théâtre, est accosté par un respectable disciple de Cambrinus qui tibutait d'une façon inquiétante. — Tu n'as volé, lui dit le » pochard, la clef de ma fabrique ; tu vas me la » rendre. » — « Passez votre chemin. » — « Com» ment donc, tu ne me reconnais pas, je suis ton » beau-pére. »

Et l'ivrogne se cramponnant à notre ami, voulut à toute force que l'autre fut son gendre. Pour s'en débarrasser, M. X..., qui ne se connaissait nullement ce beau-pére, dut presque se battre avec lui.

— Le même soir, rue des Longues-Haies, M. D..., demeurant rue Decrême, est abordé par un particulier passablement pris de boisson et qui lui demande le chemin pour aller dans Longues-Haies. « Mais vous y êtes ! — Comment ! j'y suis ! Tais» toi, vaurien, fainéant », réplique l'ivrogne, il accompagna cette apostrophe virulente de coups de pied et de poing. La victime de cette agression s'est empressé de prévenir les agents, et le faronche pochard — un certain Kosschaes — a été conduit en lieu sûr.

Leers. — M. le capitaine Picavet, dont la santé inspirait de si vives inquiétudes à la suite d'une maladie contractée au Sénégal, est heureusement de retour dans sa famille à Leers. Les nombreux amis qu'il compte dans la région apprendront cette nouvelle avec plaisir.

TOURCOING

De la constatation médicale faite par M. le docteur Dewyn, il résulte bien qu'il faut écarter toute présomption de crime.

Le défunt porte quelques contusions au front, aux épaules et aux genoux, qui résultent très-probablement des chutes que l'individu a faites ; il n'y a aucune trace apparente de meurtre.

C'est auprès du boulevard Central et sur le côté gauche que le corps fut découvert : tous les vêtements étaient éparpillés au même endroit.

On a trouvé dans les poches, un paquet de tabac, un [illegible] et un franc, mais il n'y avait aucun papier établissant l'identité.

⁂

Le cadavre a été reconnu, dimanche après-midi, pour être celui du sieur Henri Bonte, 22 ans, célibataire, ouvrier tisserand chez M. Achille Deldalle, demeurant chemin de la Maquellerie.

Bonte a, parait-il, quitté son travail samedi à huit heures du soir. Il est entré dans un estaminet où il s'est fait raser : il était accompagné d'un autre ouvrier tisserand. Un troisième se joignit à eux : ils burent ensemble et firent encore plusieurs stations dans d'autres estaminets.

A onze heures, ils sortaient du cabaret tenu par la veuve Dutilleul, rue des Carliers.

L'air vif de la nuit augmenta probablement l'ivresse de Bonte qui roula sur le sol à plusieurs reprises : ses compagnons, après l'avoir relevé, se voyant impuissants à le soutenir, le quittèrent pour rentrer chez eux.

Telle est du moins la version donnée par l'un des camarades du malheureux Bonte.

L'enquête se poursuit.

Falsification du lait. — L'un des trois marchands pris en contravention, samedi matin, pour avoir par trop allongé leur marchandise, protesta de son innocence et désignait la source où il s'approvisionnait.

Le lait lui était fourni par deux fermiers : dimanche matin, M. Vasseur, commissaire de police alla vérifier lui-même sur place. Dans l'une des fermes, le lait fut reconnu excellent, mais dans l'autre on constata une addition de quarante pour cent d'eau. En voilà un qui n'y va pas de main-morte ! Espérons que le tribunal donnera à ces débitants indélicats une leçon qui leur ôtera l'envi de recommencer leur frelatage.

Accident de voiture. — Dimanche, après-midi, M. Henri Lepers, commissionnaire en laines, demeurant rue Gô, tournait le coin de la rue du Bocquet en face de l'impasse du Lac. pour entrer dans la rue des Orphelins quand une voiture conduite par M. Leruste, tailleur, le renversa sur le pavé.

Deux passants relevèrent M. Lepers et le ramenèrent à son domicile.

M. le docteur Emile Cadeau, qui lui a donné les premiers soins, a constaté des contusions à la jambe droite.

LILLE

Nécrologie. — On annonce la mort du R. P. Taverdon, de la Compagnie de Jésus, décédé dimanche matin, muni des sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise.

Religieux exemplaire, missionnaire intrépide, le R. P. Taverdon a dépensé au service de Dieu et des âmes une santé qui permettait d'espérer une plus longue carrière. Le maître qu'il a servi avec un courage et une abnégation admirables a hâté l'heure de la récompense pour son fidèle serviteur. Le R. P. Taverdon était âgé de 54 ans.

Tentative de meurtre. — Un colporteur de Lille, nommé Toulemonde, se trouvait à Namur pour ses affaires Un soldat du 12e régiment d'infanterie belge, après l'avoir assommé et dévalisé, a voulu le jeter dans la Meuse. On ne sait pas s'il y avait eu auparavant discussion et rixe.

Un suicide. — Dimanche matin, Yvon Overneere, cafetier, âgé de 60 ans, s'est pendu à la rampe de son escalier, au deuxième étage.

Le locataire du 1er étage, montant au grenier, aperçut le corps allongé sur l'escalier. Il coupa vivement la lanière qui avait servi à la pendaison, mais il était trop tard. Le docteur Guermonprez a reconnu que la mort remontait à quelques heures. Yvon Overmeere était veuf ; cet homme était malade depuis quelque temps et avait dit quelques jours avant qu'il serait bientôt mort.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le quartier du Rédempteur

Roubaix, 9 janvier 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Déjà plusieurs fois vous avez signalé dans votre journal l'état déplorable des routes qui aboutissent à l'Eglise du Très-Saint-Rédempteur. Je recours donc à votre obligeance habituelle pour faire insérer cette lettre dans les colonnes de votre journal.

Les habitants des Trois-Ponts, pour se rendre soit à l'Eglise, soit à leur travail, n'ont qu'un seul chemin — dénommé rue de Mons, — qui a été doté, il y a quelques années, par l'administration précédente, et à la suite de pétitions répetées, d'un pavage fait avec des rebuts de pavés,

La circulation des voitures et chariots a tracé des ornières qui, après un temps de pluie et de neige, forment des flaques d'eaux croupissantes et sales et la boue qui tapisse le pavé y reste du premier de l'an à la St-Sylvestre. Les règlements de police relatifs au balayage sont lettres-mortes pour les riverains qui cependant profiteraient de la propreté de la rue.

Le service de la voierie ne pourrait-il voir à faire remanier le pavé aussitôt que possible ; comme aussi exiger des riverains ce que leur bonne volonté se refuse à faire, c'est-à-dire : *le balayage ?*

De plus, avec le voisinage de la gare de Roubaix-Wattrelos, ce quartier est appelé à devenir un centre d'agglomération. Jusqu'à présent, les constructions se sont érigées sans orientation, ni symétrie.

Ne pourrait-on donc pas faire le tracé de rues nouvelles ? sauf à ne les mettre en état de viabilité qu'au moment où les finances de la ville le permettraient.

Ce système procurerait des avantages sérieux à tous points de vue. Aucune expropriation à faire — Achat de terrain à bon marché et payable à terme. — Rues larges et bien aérees — etc., etc.

Le Conseil ne pourrait-il mettre à l'étude ces questions qui ont directement trait à l'hygiène et à l'embellissement de la Ville.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments dévoués.

J. DERIGUETTE.

CONCERTS ET SPECTACLES

Choral Nadaud. — La commission du *Choral Nadaud* informe les sociétaires qu'il y aura répétition mardi soir, à neuf heures. A cause de l'approche du grand concert d'hiver elle les prie instamment de ne pas y manquer.

NORD

Haubourdin. — *Nécrologie.* — Nous apprenons la mort de M. Auguste Dumoulin, aumônier du Pensionnat de la Sagesse, successivement vicaire des paroisses de Lesquin, d'Esquermes, de St-Martin de Roubaix, et curé de Férin et de Viesly, décédé subitement à Haubourdin, le 6 janvier 1886, dans sa 63e année.

Ses funérailles auront lieu mardi 12 courant, à onze heures, en l'église d'Haubourdin.

Armentières. — *Elections municipales.* — L'arrêt du conseil de préfecture annulant les dernières élections municipales d'Armentières vient d'être confirmé par le Conseil d'Etat. De nouvelles élections auront donc lieu prochainement pour le remplacement de M. Jeansen, Motte-Cordonnier, A. Desplanques et Cardon.

Maubeuge. — *Une grève.* — A la suite d'une réduction de 6 pour 100 sur les salaires, 140 puddleurs de la maison Victor Dumont et Cie de Sous-le-Bois-Louvroil se sont mis en grève.

Par suite de cette cessation de travail, les 450 autres ouvriers de l'établissement sont obligés de chômer. Tous les grévistes sont calmes et restent chez eux.

Rœulx. — *Nécrologie.* — Les familles de Chérisey et de Vauban viennent d'être frappées dans leurs affections par la mort de Mme Le Roux du Chastelet, mère de Mme la marquise de Vauban. Les obsèques auront lieu a Rœulx le 12 janvier.

Wignehies. — Notre région a appris, avec une pénible surprise, la mort de M. Henri Carlier, ancien filateur et tisseur à Wignehies, decédé jeudi matin, à l'âge de quarante et un ans.

M. Henri Carlier, resté célibataire, était le fils unique de feu M. Auguste Carlier, également propriétaire et manufacturier à Wignehies, et qui dota si largement l'hospice qui porte son nom, joint à celui de M. Fontaine.

Ce sont des souvenirs que nous aimons toujours à rappeler. La bienfaisance devrait être le plaisir des riches : c'est une façon de se distinguer qui en vaut bien d'autres, qui subsiste après eux et fait bénir leur mémoire. (*Journal de Fourmies.*)

Dunkerque. — *Le naufrage de la jeune Louisa. — Nouveaux détails.* — Voici au sujet de ce malheureux événement de mer, des détails complets.

La *jeune Louisa*, comme nous l'avons dit, se trouvait dans la mer du Nord quand, par suite de la brume, elle fut abordée par le vapeur allemand *Potaw*.

Le malheureux navire, littéralement éventré, coula immédiatement, les marins du bord eurent pourtant le temps de lancer un canot à la mer et s'y embarquèrent tous sauf deux, le patron M. Pourre, et un autre homme, qui tentèrent de regagner le *Potaw* à la nage. Ce dernier revenait du reste à toute vitesse pour essayer de secourir les victimes de la catastrophe.

Mais nos nageurs avaient trop compté sur leurs forces. En effet, le compagnon de M. Pourre fatigué sans doute par cette mer démontée, tantôt lancé en haut d'une montagne liquide et la seconde ensuite, plongé dans un abime sans fond ne tarda pas à disparaitre.

M. Pourre, alors n'écoutant que son courage, et au risque de périr avec celui qu'il voulait sauver, le saisit d'une main, nagea de l'autre, et put ainsi se maintenir au-dessus de l'eau. Cette affreuse situation dura 25 minutes, un siècle ! pendant lequel le courageux sauveteur se vit vingt fois sur le point d'être englouti.

Il put enfin, après des efforts incroyables, rejoindre le *Potaw*, sur lequel il fut hissé à l'aide d'un filin qu'on lui lança immédiatement.

Tant qu'aux matelots restés dans l'embarcation à peine à vingt mètres de leur navire ils s'apercevaient avec terreur que la bonde (tampon qui sert à boucher un grand trou qui se trouve au fond de tout canot) était partie de son alvéole, ils furent réduits à empêcher tant bien que mal l'irruption de l'eau à l'aide de leurs mains.

Ils purent pourtant dans cet état rattraper le vaisseau allemand à bord duquel ils se rendirent, sans avoir heureusement d'accidents à déplorer.

Là un spectacle émouvant les attendait, les hommes d'équipage entouraient deux corps inertes auxquels ils prodiguaient les soins les plus empressés.

L'un d'eux, qui n'était autre que l'héroïque M. Pourre, reprit enfin connaissance, mais le second, à demi asphixié par l'eau de mer, les contusions qu'il avait reçues dans l'embarquement l'avaient mis dans un tel état qu'il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Le navire abordeur se rendit aussitôt à Hambourg où le patron de la *Jeune Louisa* remplit les formalités d'usage auprès des autorités, et les naufragés, après s'être remis de leur terrible aventure, revinrent par chemin de fer à Dunkerque, où ils sont arrivés avant-hier soir.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne. — *Tempête et échouement.* — Vendredi, vers onze heures du matin, au plus fort de la tourmente et par une mer démontée, trois bateaux pêcheurs de notre port le lougre n° 1669, patron Pierre Merlin, monté par 12 hommes d'équipages et un mousse ; le lougre n° 1720, patron Dejardin, et enfin une troisième embarcation portant le n° 1648 et montée par 12 hommes d'équipage, patron Eugène Leprêtre, ont manqué l'entrée du port et sont allés s'échouer sur la plage ; il n'y a pas d'accident de personnes. On espère renflouer ces bâtiments.

Ecole d'agriculture libre catholique

L'opinion publique se préoccupe à juste titre de la crise agricole qui, indirectement, amène et aggrave la crise industrielle. Des hommes compétents en France et à l'étranger sont convaincus que, pour atténuer les effets de cette crise et travailler au relèvement de l'agriculture, mère nourricière des hommes, il faut mettre l'enseignement agricole en harmonie avec les besoins du pays et les progrès des sciences. Le congrès des catholiques, *réuni dernièrement* à Lille, a recommandé, par un vœu, la création d'écoles catholiques d'agriculture.

Ce vœu était déjà réalisé pour la contrée du Nord par un prêtre d'Arras qui vient de fonder un *Institut agricole* à Sainte-Catherine-lez-Arras.

Les catholiques du Pas de Calais et du Nord ne sauraient trop encourager cette entreprise hardie et courageuse. Cet établissement a pour but de faire des cultivateurs, des chefs d'exploitation agricole intelligents et chrétiens.

Il s'adresse aux fils de propriétaires, aux jeunes gens destinés à la culture. Il appartient aux personnes jouissant d'une certaine influence dans leur localité de diriger vers cet établissement les jeunes gens de la campagne désireux de posséder un enseignement théorique et pratique de l'agriculture.

L'établissement de Ste Catherine avec sa ferme, ses champs d'expériences devient la propriété d'une société de catholiques. La souscription aux actions de la société financière est recommandée au bonnes familles désireuses de s'associer non seulement à un placement suffisamment rémunérateur, mais surtout aux efforts d'un prêtre, ardent propagateur de l'enseignements des bonnes méthodes culturales.

S'adresser à M. l'abbé Briaux, supérieur de l'institut agricole de Ste Catherine, près Arras, pour la souscription, les conditions d'admission d'élèves et l'abonnement *aux annales* de l'institut agricole de Ste Catherine.

BELGIQUE

Les adjudications publiques qui ont eu lieu règlementairement, à la fin de l'an dernier, ont investi plusieurs libraires catholiques de la concession des bibliothèques, établies dans diverses gares de chemin de fer.

C'est le cas, pour Bruxelles (Nord et Luxembourg), pour Anvers (Etat) et pour Namur.

Au point de vue commercial, il n'y a lieu de voir dans ces faits que l'expression légitime de la libre concurrence

Mais nos gueux, grands hâbleurs de liberté, ne l'entendent pas ainsi.

Ils ne respectent la liberté que lorsqu'ils sont seuls à en recueillir les bénéfices.

Aussi, de divers côtés, la presse libérale excite-t-elle les administrations amies à susciter des rivaux aux nouveaux concessionnaires.

La commune d'Ixelles et la ville de Namur, sont, parait-il, entrées les premières dans cette voie.

L'administration ixelloise, pour susciter un concurrent au concessionnaire de la Bibliothèque de la gare du Luxembourg, a autorisé un libraire libéral à installer un pavillon-libraire, sur la voie publique, tout juste en face de la station.

M. le bourgmestre de Namur a eu recours à la même tactique.

La *Chronique* engage enfin la commune de Saint Josse-ten-Noode (gare du Nord) à imiter cet exemple,

« Ce ne serait que juste, dit-elle. A malin, ma» lin et demi ! »

Si la *Chronique* s'adressait à l'industrie privée, nous comprendrions son langage. Il serait conforme aux règles générales de l'économie politique contemporaine.

Ce que nous ne comprenons plus du tout, dit le *Bien Public*, c'est le rôle qu'on veut faire jouer aux administrations communales, et que quelques-unes d'entre elles acceptent, dans le *steeple chase* commercial, engagé sur le turf de la publicité.

On parle, de nos jours, à tort et à travers, de liberté et de neutralité.

FEUILLETON DU 12 JANVIER. — N° 64

LA FAUTE
DU
DOCTEUR MADELOR

TROISIÈME PARTIE

Pendant l'année terrible

(SUITE)

XV

— Parbleu ! ils nous pinceraient comme dans une souricière ; plus souvent !...

— Nous attendrons encore ; le temps que mettra le cavalier pour atteindre Sobernheim, prévenir du monde et revenir, il fera nuit, tout à fait nuit. Alors nous quitterons cet endroit, et il s'agira de passer devant l'une des *sentinelles sans* être aperçu. Nous gagnerons les bois. Est-ce votre avis ?

— Oui, la chose est possible. Dans tous les cas, nous n'avons pas le choix des moyens. Je n'hésite pas.

Un quart d'heure après il faisait nuit et ils sortaient, se tenant courbés, avançant avec précaution.

Il leur parut que les sentinelles s'étaient rapprochées, pour les suaveiller plus facilement.

Ils les distingaient, grâce à la neige et malgré l'obscurité.

Evidemment ils ne pouvaient franchir la plaine sans être découverts. Cette neige leur était fatale.

Une balle qui siffla auprès de leur tête leur montra qu'on les voyait. En même temps, les deux cavaliers, séparés jusque-là, se réuissaient et se lançaient à la poursuite des fugitifs.

Les deux soldats s'étaient mis à courir.

— A la course nous ne sommes pas de taille, dit Joseph.

Il s'arrêta. Une seconde balle passa si près qu'il crut sentir le vent.

Ils tirèrent tous les deux.

Un des chevaux fit un écart et tout à coup s'abattit dans la neige avec des convulsions, roulant *sur son cavalier.*

— Cela nous donne du répit, dit Jérôme qui, au même moment, baissait la tête sous une balle qui lui faisait sauter son chapeau.

Le second cavalier s'était arrêté, soit qu'il eût peur, soit qu'il voulût dégager son camarade pris sous le cheval.

De grands cris partaient du fond de la plaine et un piétinement, assourdi par la neige, arrivait jusqu'à eux.

— Voilà du renfort, dit Joseph. Détalons.

Ils montaient une colline assez rapide, en haut de laquelle s'allongeait un bois.

C'est là qu'ils se dirigeaient. Jérôme avait vu sur la carte, que tout le plateau, ou abondaient les ravins et les fondrières, était couvert par une forêt qui courait de colline en colline jusque vers Oberstein.

Comme la montée était rude, les chevaux de ceux qui les poursuivaient allaient être arrêtés nécessairement, et les gens qu'étaient à pied hésiteraient peut-être avant de s'engager la nuit dans le bois à la poursuite de deux hommes qui venaient de montrer qu'ils savaient se défendre.

En effet leur calculs étaient justes.

Au bas de la colline, les genearmes à cheval furent obligés de prendre un long détour et les gens de Sobernheim n'allèrent pas plus loin.

Or les gendarmes, une fois que Jérôme et Joseph seraient dans la forêt, n'étaient plus à craindre. La nuit était très sombre sous les arbres, il y avait bien des chances pour eux de s'échapper.

Ce fut ce qui arriva, en effet.

Ils errèrent toute la nuit par les bois, allant un peu à l'aventure, aimant mieux s'enfoncer un peu plus avant au milieu de la forêt que revenir sur leurs pas et côtoyer la grande route.

Le lendemain, de toute la journée, ils ne mangèrent pas.

Ils n'osaient s'adresser aux gens qu'ils rencontraient, ne pouvant se résoudre à mendier un peu de pain.

Leur détresse était profonde, leur fatigue extrême.

Depuis Sobernheim, ils s'étaient à peine adressé quelques paroles.

Ce danger auquel ils venaient d'échapper leur avait rendu tout d'abord du courage ; ils avaient marché d'un bon pas ; puis la faiblesse leur était revenue avec le sentiment de leur abandon.

Comment faire maintenant pour atteindre la frontière, cette frontière où devaient finir leurs maux ?

Auraient-ils l'énergie et la force nécessaires pour arriver jusque-là.

Dans les bois qu'ils suivaient, la carte de Joseph ne leur servait guère, et ils marchaient s'en remettant au hasard du soin de les guider. Ils avaient dépassé Oberstein et avaient fait un coude, perdant du terrain et égarant leur piste, sans qu'ils s'en doutassent.

Ils allaient en pleine forêt, silencieux et harassés. Un vent violent, qui venait de se lever, leur envoyait des rafales de neige dans les yeux et les aveuglait.

Il leur fallut s'arrêter,

Ils se laissèrent tomber sur le tronc d'un bouleau et se regardèrent tristement.

— J'ai bien faim, dit Joseph Muller.

Et instinctivement ses yeux se portaient autour de lui, comme s'il avait l'espoir d'y rencontrer du secours.

— Moi, dit Jérôme, j'ai faim et j'ai sommeil. Il faut que je me repose un peu. Cela me fera du bien.

— Essayons de dormir, fit Joseph.

Ils allèrent aux environs, cherchant un endroit où s'abriter, une maisonnette, une hutte de charbonnir, mais rien ; cette partie de la forêt était absolument déserte.

Ils ramassèrent quelques branchettes, y mirent le feu et se réchauffèrent, puis tout à coup un invincible sommeil les prit.

Ils se laissèrent aller sur la neige, sans force, ayant perdu le sentiment du danger de mort qu'ils couraient à s'endormir ainsi, déjà presque ensevelis dans un engourdissement plein de bien-être.

Ils roulèrent sur la neige où ils s'enfoncèrent ainsi que dans un linceuil, sans avoir le courage de résister, inertes, évanouis.

Les tourbillons passaient au-dessus d'eux ; tantôt le vent amenait la neige sur ces deux corps étendus et les recouvrait en entier ; il n'apparaissaient plus alors que comme des exhaussements informes, sans que rien pût laisser deviner que sous cet amoncellement mortel battaient encore deux braves cœurs ; tantôt une rafale subite enlevait la neige et pour un instant les découvrait.

Il y avait alors quinze jours que les docteurs Ingelrans et la Bailly avaient dit à Madelor : « Votre fille peut vivre deux semaines, peut-être trois semaines, si elle entrevoit une espérance. Après ce temps, si Jérôme ne revient pas, elle s'éteindra. »

XVI

Ils s'étaient endormis sur le bord d'un chemin qui traversait la forêt et allait rejoindre à quelque lieues de là une route qui, d'Oberstein, menait au village de Lanterecken.

Vers le matin, une carriole montée par deux hommes qui avaient les allures de deux paysans et conduite par un robuste cheval de la contrée entrait dans la forêt.

L'un des deux paysans nous est inconnu.

L'autre, nos lecteurs le connaissent : c'est lui que Siméonne, pour sauver Marie, a envoyé à la recherche de Jérôme.

C'est Josillet.

En quittant Forbach pour entreprendre son périleux voyage, il s'était adjoint un garçon du pays, honnête et dévoué, Christian Schatz, auquel il s'était confié.

Christian, autant par haine des Allemands, que par amour des aventures, avait accepté les propositions de Josillet qui lui demandait de le suivre.

Il devait être d'un précieux secours dans cette contrée où Josillet aurait bien vite excité les soupçons et eût été arrêté dès les premiers pas.

Il parlait l'allemand comme si cette langue eût été sa langue maternelle, et son esprit audacieux et inventif ne s'était pas rebuté à tous les obstacles que lui et Josillet avaient rencontrés.

Quelques jours après leur entrée en Allemagne, ils éprouvèrent certaines difficultés pour continuer leur voyage.

Christian, aux conversations qu'il surprit dans des auberges, crut comprendre que des ordres sévères avaient été envoyés dans toutes les villes et dans tous les villages pour ne laisser passer aucun étaanger s'en allant vers la frontière.

Il crut comprendre également que la police de Mayence recherchait deux soldats français fugitifs dont elle ne se serait pas occupée autrement, s'ils n'avaient pas, dans une querelle, tué deux dragons.

Ce qui sauva Christian et Josillet, ce fut le signalement qui était partout donné de Jérôme et de Joseph Muller.

Ce qui les sauva encore, ce fut l'itinéraire qu'ils suivaient.

Ils se dirigeaient, en effet, vers Mayence et l'on ne pouvait supposer qu'ils voulussent fuir, puisque, au lieu de s'éloigner de cette ville, ils s'en rapprochaient.

JULES MARY

(*A suivre*)